

**INTERVENTION RESEAU TELECOM EN TROTTOIR  
9 RUE JEAN DELVALLEZ**

**Nous**, Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'obligation de sécuriser les lieux durant la durée du chantier  
**Vu** la demande formulée par la société Free située au 1 rue Canteleu 59 000 Lille, représentée par Sofiane Bouhlala, afin d'effectuer une intervention sur le réseau télécom en trottoir.

**Considérant**, qu'il y a lieu de prévoir des mesures en vue d'assurer le chantier en toute sécurité du 28 mars au 01 avril 2022.

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit au droit de la rue Jean Delvallez :  
-La vitesse sera limitée à 30 km/h  
-Les piétons utiliseront le trottoir en face.

**Article 2** : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.

**Article 3** : Le présent arrêté sera adressé à :  
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ghyvelde,  
- Monsieur Bouhlala, entreprise Free.

**Article 5** : Certifié exécutoire après notification le 14 mars 2022.

Fait à Zuydcoote, le 11 mars 2022  
Le Maire,

Florence Vanhille

